

Rapport du secrétaire pour l'AGA 2026 de l'Association VINMOG

Juridique

1. Aucun avis juridique n'a été reçu.
2. Aucun avis juridique n'a été émis.
3. Il n'y a eu aucun changement dans les statuts de l'Association.
4. Il n'y a eu aucun changement dans la législation réglementant les associations « 1901 ».

Adhésion

1. Au moment de ce rapport, nous avons 106 membres entièrement inscrits et payés pour 2026.
2. Nous n'avons pas de demandes qui ne sont pas encore terminées (en attente de paiement ou d'inscription en ligne).
3. L'AGA doit examiner si l'abonnement actuel doit être modifié pour l'année 2027 (statuts art. 6).
 - (a) Les coûts administratifs restent largement acceptables (voir c. ci-dessous) et tous les événements occasionnels continuent d'être autofinancés.
 - (b) L'abonnement en livres sterling, comme convenu précédemment, reflétera le taux de change Euro / sterling tel qu'il peut être déterminé de temps à autre. Historiquement, les frais d'adhésion ont été fixés de manière à ce que le coût du badge d'adhésion et de ses frais de frais de sort soient couverts. C'est encore à peu près gérable au taux d'abonnement actuel.
 - (c) La plus grande augmentation des coûts administratifs a été dans l'afrais de port, où nous avons de nouveau vu des augmentations en 2025 et d'autres augmentations sont prévues pour 2026.
 - (d) Cette augmentation affecte principalement notre répartition annuelle du calendrier, dont les coûts ont dépassé 2 000 €. Historiquement, le coût du calendrier et de ses frais de port ont été couverts par les marges des événements organisés. C'était insuffisant pour l'année écoulée.
4. Depuis un certain nombre d'années, nous acceptons les adhésions anticipées pour les années à venir (payables aux taux actuels). Nous avons 2 membres qui ont prolongé leur adhésion de cette manière. Cela représente 2 % des membres.

Événements

1. La réduction de la fréquentation des événements constatés l'année dernière s'est poursuivie. Cela semble provenir d'une combinaison des complications suivantes.
 - (a) L'âge moyen des membres augmente et nous voyons à la fois une réticence à y assister et des annulations en raison d'une mauvaise santé.
 - (b) Bien qu'il y ait un noyau de membres qui souhaitent continuer à assister à des événements standard tels que Le Mans Classic, de nombreux autres membres ont exprimé le désir de faire quelque chose de différent. Bien sûr, nous sommes limités

dans le nombre d'événements que nous pouvons organiser et devons donc inévitablement décevoir certains de nos membres.

(c) Le très populaire Vintage Revival Montlhéry a cessé de fonctionner.

2. Cela s'est montré dans la nécessité d'effectuer un transfert des réserves pour cette année.

Calendrier

1. Nous devrions considérer à nouveau le calendrier annuel que nous distribuons aux membres.

(a) Compte tenu de l'augmentation continue des frais postaux et du coût de l'impression, nous devons nous demander si

(i) Nous devrions continuer à produire et à distribuer le calendrier ;

(ii) Remplacez-le par quelque chose de moins cher ; ou

(iii) Cesser complètement.

(b) Si nous souhaitons continuer sous une forme ou une autre, nous devrions décider si le coût de sa production et de sa livraison doit être réparti sur nos événements annuels ou augmenter le taux d'adhésion de base pour tenir compte des frais accrus

(c) Notez que, en chiffres ronds, si le coût du calendrier doit être couvert par les frais d'adhésion, ces frais devraient probablement passer de 10 £ pp/pa à au moins 20 £ pp/pa.

Assemblée générale annuelle

1. D'après les numéros de membre, le quorum requis (@2%) est de 3.

2. Les avis de l'assemblée générale annuelle ont été envoyés 15 jours après, aux adresses électroniques enregistrées de tous les membres inscrits et entièrement payés avant le 4 mars 2026.

3. Aucun avis d'acceptation n'a été reçu.

4. Nous avons reçu deux (2) avis d'excuses (disponibles pour inspection). Cela représente 2 % de l'adhésion.

5. Aucune question ou avis d'affaires n'a été reçu.

6. Je suis prêt à me présenter à la réélection en tant que secrétaire.

7. Suite à la retraite d'Ann après LMC25, nous devons décider comment gérer les futures réservations d'événements.

WAKEFIELD Russell

Secrétaire

Association VinMog loi 1901 - W833003338

435 Chemin Barbey, Chemin de Cotignac, 83670 TAVERNES

Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Secretary's Report for the 2026 AGA of Association VINMOG

Legal

1. No legal notices have been received.
2. No legal notices have been issued.
3. There has been no change to the statutes of the Association.
4. There has been no change to the legislation regulating '1901' Associations.

Membership

1. At the time of this report, we have 106 fully registered and paid-up members for 2026.
2. We have no applications that are not yet complete (awaiting either payment or on-line registration).
3. The AGA must consider if the current subscription should be changed for the year 2027 (statutes art. 6).
 - (a) Administrative costs remain broadly acceptable (see c. below) and all occasional events continue to be self-funding.
 - (b) The sterling subscription will, as previously agreed, reflect the Euro / sterling exchange rate as from time-to-time may be determined. Historically, the membership fee has been set so that the cost of the membership badge and its postage are covered. This is still just about manageable at the current subscription rate.
 - (c) The single biggest increase in administration costs has been in postage, where we again saw increases during 2025 and further increases are scheduled for 2026.
 - (d) This increase principally affects our annual calendar distribution, costs for which were in excess of 2,000 €. Historically, the cost of the calendar and its postage have been covered from the margins on organised events. This was insufficient for this past year.
4. For a number of years, we have been accepting advance memberships for future years (payable at current rates). We have 2 Members who have extended their membership in this way. This represents 2% of the membership.

Events

1. The reduction in attendance at events noted last year has continued. This seems to have arisen from a combination of the following complications.
 - (a) The average age of the membership is rising and we are seen both a reluctance to attend and cancellations on account of ill health.
 - (b) Whilst there is a core membership who wish to continue to attend standard events such as Le Mans Classic, many other members have expressed a wish to do something different. We, of course, are restricted in the number of events we can organise and so must inevitably disappoint some of our members.
 - (c) The very popular Vintage Revival Montlhéry has ceased to operate.
2. This has shown itself in the need to make a transfer out of reserves for this year.

Calendar

3. We should consider again the annual calendar that we distribute to members.

- (a) In view of the continuing increases in postal charges and the cost of printing, we need to consider whether
 - (i) we should continue to produce and distribute the calendar;
 - (ii) replace it with something less expensive; or
 - (iii) cease entirely.
- (b) If we wish to continue in some form, we should decide whether the cost of its production and delivery should be spread across our annual events or to increase the basic membership rate to accommodate the increased charges
- (c) Note that, in round figures, if the cost of the calendar is to be covered by the membership fee, that fee would probably have to rise from £10 pp/pa to at least £20 pp/pa

Annual General Meeting

1. From the membership numbers, the quorum required (@2%) is 3.
2. Notices of the annual general meeting have been sent out 15 days clear, to the registered e-mail addresses of all members registered and fully paid up by 4 March 2026.
3. No notices of acceptance have been received.
4. Two (2) notices of apology have been received (available for inspection). This represents 2% of the membership.
5. No questions or notices of business have been received.
6. I am willing to stand for re-election as secretary.
7. Following Ann's retirement after LMC25 we need to decide how to manage future event bookings.

WAKEFIELD Russell

Secrétaire

VinMog Association loi 1901 - W833003338

435 Chemin Barbey, Chemin de Cotignac, 83670 TAVERNES

Provence-Alpes-Côte d'Azur, France